

AVIS N°001-2026 / DCBR / DG

TPCI 5,90 % 2022-2037

Paiement des intérêts annuels

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire procédera, le 1^{er} février 2026, au paiement des intérêts annuels de l'emprunt obligataire dénommé « TPCI 5,90 % 2022-2037 » pour un montant total de 9 735 000 000 (neuf milliards sept cent trente-cinq millions FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : United Capital For Africa (UCA) - 001 BP 8690 RP Bénin - Tél : +229 21 31 00 21 - E-mail : uca@ucasgi.com .

Fait à Abidjan, le 08 janvier 2026

Pour le Directeur Général
du Dépositaire Central/Banque de Règlement



Le Directeur des Opérations

Mohamed SISSOKO